



**COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE CHER  
AMONT**

**SEANCE PLENIERE DU 25 janvier 2022**

**COMPTE-RENDU DES ECHANGES ET DES DECISIONS  
PRISES**

Document validé le 20 octobre 2022

## Compte-rendu de la séance plénière de la CLE du 25 janvier 2022

Le 25 janvier 2022 s'est tenue au sein de l'auditorium de Montluçon Communauté et sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre GUERIN, la 31<sup>ème</sup> réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Cher amont.

	Présents	Mandat	Excusés	Nombre de réponses
Collège des représentants des élus	10	1	9	19
Collège des représentants des usagers	10	1	2	12
Collège des représentants de l'Etat	3	1	5	8
Total	23	3	16	39

23 membres présents et 3 représentés (mandats)

Ouverture de séance à 9h30

**Jean-Pierre GUERIN** remercie les membres présents

L'ordre du jour suivant est proposé :

- **Point 1** : Validation du compte-rendu de la CLE du 12 octobre 2021
- **Point 2** : Rapport d'activité de la CLE 2021 et programme 2022
- **Point 3** : Démarche de PEP au PAPI
- **Point 4** : Contrat Territorial Milieux Aquatiques – Arnon aval
- **Point 5** : Contrat Territorial Milieux Aquatiques – Hautes Vallées du Cher
- **Point 6** : Résultats de l'étude d'Inventaire des zones humides sur le SMAD des Combrailles (63)
- **Point 7** : Projet AP3C
- **Point 8** : Projet Odisseo de l'entreprise Adisseo

**Point 1** : Validation du compte-rendu de la CLE du 12 octobre 2021

**Point 2** : Rapport d'activité de la CLE 2021 et programme 2022

Transmission du power point

Intervention de Jonathan BOURDEAU GARREL, animateur du SAGE.

Eléments de discussion :

- **Démarche HMUC Cher**

**Jean-Pierre GUERIN (Président)** rappelle l'importance de cette démarche qui permettra d'orienter les actions à venir du SAGE et trouver des solutions pour palier à la fragilité du Cher dans un contexte de changement climatique.

A l'instar d'autres études, il sera essentiel de compléter le plan de financement et à cette fin il est prévu de rencontrer les différents partenaires financiers (Conseils Départementaux, Régions) du bassin du Cher. Une première rencontre a eu lieu avec le Conseil Départemental

du Cher et une rencontre est en cours d'organisation avec le Département de l'Allier mais dans un contexte de Covid, les réunions en présentiel sont repoussées.

**Didier BRUGERE (CD 18, Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron)** confirme le caractère essentiel de cette démarche qui est porteuse de résultats utiles et permettra d'orienter les décisions. Le Conseil Départemental du Cher est favorable pour l'accompagner tout en soulignant le besoin que cette étude aboutisse à des actions opérationnelles.

**Carole KERVEVAN (AELB)** soutien les propos émis et souligne l'importance de l'étape préliminaire qui permettra de bancariser les données existantes, optimiser les résultats d'études déjà mises en œuvre sur le bassin du Cher (HMUC Fouzon par exemple), de rationaliser les coûts et aussi définir les besoins.

**Eric MALATRE (DDT 18)** indique que cette étude sera intégrée à la démarche de mise en œuvre du PTGE sur le département du Cher.

**Serge PERROCHON (Président SAGE Cher aval)** partage les propos sur la vulnérabilité du bassin face aux effets du changement climatique. Il indique le bon accueil qu'il y a eu lors de la rencontre avec le Conseil Départemental du Cher et revient sur certains propos qui avaient été émis lors de cette rencontre. Il avait été notamment souligné le besoin d'aller au-delà de la question de réviser certains seuils à l'étiage (ex DSA/DCR) mais de prendre en compte également la dimension économique et démographique afin d'y trouver un certain équilibre. Cela impose notamment d'apporter un volet davantage opérationnel sur la portée de ce type d'étude.

**Jonathan BOURDEAU GARREL (SAGE Cher amont)** indique qu'une rencontre avec le Conseil Départemental d'Indre et Loire est planifiée le 4 février et la CLE sera représentée par Jacques PALLAS.

Au sujet de la mise en œuvre du PTGE Cher, il souligne également l'importance de prendre en compte le calendrier de chaque procédure/étude et travailler au mieux dans la complémentarité.

- **Etude d'inventaire de zones humides**

**Jean-Pierre GUERIN (Président)** remercie les services de l'EP Loire d'avoir saisi l'opportunité de lancer cette étude d'inventaire qui a toute son importance notamment dans le cadre de la révision (ou élaboration) des PLUi.

- **Composition des inter CLE :**

**Andrée ROUFFET-PINON (LNE)** demande qui, du collège des usagers, pourra siéger à l'inter CLE ?

**Jonathan BOURDEAU-GARREL (SAGE Cher amont)** indique ce qui avait été acté en CLE du 12 octobre. Considérant la taille du territoire du SAGE, il paraissait plus judicieux pour aborder des sujets d'études assez locaux (ex une ZEC sur le Haut Cher) que des structures du territoire concerné suivent préférentiellement ces démarches. Toutefois, il avait été acté lors de la CLE du 12 octobre que pour le comité des usagers que la participation concerne « les structures territorialement ou thématiquement concernées voire intéressées ». Dans un premier temps, s'agissant d'une démarche assez nouvelle, toute la CLE sera conviée mais il est à prévoir des ajustements. Il est à rappeler également de garder la dimension « travail » à ce comité et donc avoir une certaine assiduité des membres.

**Serge PERROCHON (Président du SAGE Cher aval)** indique, au regard du nombre de personnes potentiellement conviées de restreindre la composition de cette inter CLE tout en lui assurant une composition proportionnellement représentative à celle d'une CLE.

**Jonathan BOURDEAU GARREL (SAGE Cher amont)** a fait l'exercice pour estimer la composition de l'inter CLE pour la démarche HMUC Cher. En comptant les trois SAGE, Cher amont, Cher aval et Yèvre-Auron, il y a 137 structures différentes concernées dont 16 communes à au moins deux SAGE. En tenant compte de personnes présentes dans plusieurs SAGE et un taux moyen de participation à 50 %, cette assemblée peut déjà convier au minimum une soixantaine de personnes.

⇒ Le rapport d'activité de la CLE pour l'année 2021 et le programme d'action 2022 sont adoptés par les membres de la CLE.

**Point 3** : Démarche de PEP au PAPI

Intervention de Sara AUBISSE et Perrine THOMAS, Chargées de mission, EP Loire

Eléments de discussion :

**Jean Pierre GUERIN** (Président de la CLE) rappelle l'importance du sujet du risque inondation car nous sommes (les collectivités) tous concernés par des ouvrages de protection et nous devons assurer la fonctionnalité de la ville.

**Andrée ROUFFET-PINON (LNE)** apprécie les interventions et remercie le travail effectué. Bien que l'eau soit rare l'été, le risque inondation reste prégnant sur le territoire.

**Didier BRUGERE (CD 18)** indique, au sujet des ZEC, que le SAGE Yèvre-Auron a mené une étude sur 3 zones sur le bassin, Deux en amont de Bourges et une en amont de Vierzon. Les résultats ont été présentés en dernière CLE du SAGE. Ce qui a été dit c'est qu'il ne faut pas en attendre des « miracles », il faut bien entendu tout faire pour limiter en amont l'eau pouvant s'écouler en aval mais le risque inondation ne doit pas être minimisé.

**Jacques PALLAS (Vice Président du SAGE)** demande où en est l'état d'avancement de la situation sur Issoudun?

**Sara AUBISSE (EP Loire)** fait part de sa rencontre avec une personne de la Communauté de Communes d'Issoudun et précise que des échanges sont en cours sur l'intégration d'actions dans le cadre du PEP.

**Point 4** : Contrat Territorial Milieux Aquatiques – Arnon aval

Intervention de Mylène TAILLAT, chargée de mission

**Serge PERROCHON (Président du SAGE Cher aval)** souligne l'intérêt de ce contrat et son ambition avec un volet opérationnel concret sur la morphologie des cours d'eau.

Il rappelle cependant que la physico chimie est un volet important mais complexe et il pourrait être développé dans un second volet même s'il y a déjà des travaux prévus dans ce contrat intégrant cette problématique. Il rappelle également l'importance de communiquer et ceci tout au long de la démarche.

**Jean Pierre GUERIN (Président de la CLE)** pense judicieux d'intervenir sur de petits cours d'eau de tête de bassin ce qui offre un intérêt pour la rivière en aval.

**Didier BRUGERE (CD 18)** confirme l'intérêt du CD 18 qui suit la démarche via la cellule ASTER et souligne aussi l'importance de la pédagogie et de la concertation notamment auprès des riverains.

**Carole KERVEVAN (AELB)** soutien les propos et souligne l'intérêt de la stratégie avec une vision à moyen et long terme et des choix de hiérarchisation qui ont été faits avec des travaux de communication pour montrer rapidement les résultats de travaux.

**Enguerrand LEMAITRE (Syndicat de la propriétaire rurale de l'Indre)** soutien la démarche. Il demande cependant quand les cours d'eau en mauvais état seront pris en compte car il y a également des riverains qui souhaiteraient profiter de cours d'eau en meilleur état ? Il souhaite également connaître les cours d'eau qui seront intégrés dans le programme d'action.

**Mylène TAILLAT** indique que dans la logique de priorisation qui a été choisie, ce sont les masses d'eau pouvant atteindre le bon état plus rapidement qui seront priorisées. Toutefois, le bilan à mi parcours du contrat pourra réajuster certaines actions et cibler éventuellement de nouveaux cours d'eau.

⇒ Approbation à l'unanimité du Contrat territorial de l'Arnon aval

**Point 5** : Contrat Territorial Milieux Aquatiques – Hautes Vallées du Cher  
Intervention de Laure BULTHEEL, Chargée de mission GEMAPI

Intervention de Laure BULTHEEL, chargée de mission, Communauté de Communes Marche et Combrailles en Aquitaine.

**Andrée ROUFFET-PINON (LNE)** remercie le travail qui a été effectué. Elle regrette cependant l'absence d'accompagnement par la région Auvergne-Rhône Alpes.

**Carole KERVEVAN (AELB)** précise en terme de calendrier que ce contrat territorial ne sera présenté qu'au mois de juin ce qui explique un décalage, par rapport au contrat précédent, de la procédure d'avis de la CLE du SAGE Cher amont.

**Serge PERROCHON (Président du SAGE Cher aval)** comprend les difficultés exposées du territoire sur le plan hydrologique et le besoin de trouver un équilibre entre les usages. Cependant, au travers de la présentation, il ne perçoit pas l'existence d'un usage plus marqué qu'un autre impactant la ressource en eau ce qui l'interpelle sur l'origine de ce déficit marqué en eau et la plus value des actions qui permettront de reconquérir de la quantité d'eau avec un déficit déjà naturel en ressource en eau.

**Laure BULTHEEL** précise qu'il a été mis en avant, au travers du diagnostic du territoire, l'importance de l'évaporation par les plans d'eau. Par ailleurs, l'abreuvement du bétail est loin d'être négligeable. L'idée est donc de s'appuyer sur de la ressource alternative (eau pluviale, plan d'eau) pour réduire la pression sur les milieux et l'AEP. Il y a également des quantités à retrouver sur les rendements des réseaux d'alimentation en eau potable.

**Stéphane DESFOIS (Chambre d'agriculture du Cher)** ne partage pas cette inquiétude car ce contrat territorial prend le courage d'aborder certains sujets comme les économies d'eau sur l'AEP.

**Carole KERVEVAN (AELB)** précise qu'il faut maintenant programmer et valider les actions d'où le décalage de calendrier.

**Andrée ROUFFET-PINON (LNE)** confirme l'impact potentiel des étangs mais l'alimentation en eau potable est aussi très problématique.

⇒ Considérant le décalage de procédures entre le calendrier de la CLE et la finalisation de ce projet de contrat territorial, l'avis motivé sera quant à lui rédigé lorsque le projet de contrat territorial sera validé par le COPIL de ce CT. Il sera alors procédé dans le cas échéant à une consultation électronique des membres de la CLE fin février/début mars.

**Point 6** - Résultats de l'étude d'Inventaire des zones humides sur le SMAD des Combrailles (63)

Intervention de Sixtine GRONNIER-FINCK, chargée de mission zones humides

**Eric MALATRE (DDT 18)** comprend que la méthode d'inventaire repose sur la pré-localisation de zones humides ce qui peut signifier que les résultats n'ont pas vocation à être exhaustif car les prospections reposent sur la prélocalisation ?

**Sixtine GRONNIER-FINCK** confirme qu'il est possible d'être passé « à coté » de zones humides même s'il a été constaté une assez bonne fiabilité des résultats de la pré localisation.

- ⇒ La CLE du SAGE Cher amont approuve la méthodologie employée dont le retour d'expérience sera tout à fait pertinent pour les inventaires qui seront réalisés sur le Haut Cher et Cher montluçonnais.

**Point 7** - Projet AP3C

Intervention de Vincent CAILLIEZ, climatologue et Olivier TOURAND, chambre d'agriculture de la Creuse

**Didier BRUGERE (CD 18)** apprécie la présentation qui a été faite pour montrer de façon synthétique les projections à 2050.

**Stéphane DESBOIS (Chambre d'agriculture du Cher)** présente l'intérêt de montrer les extrêmes climatiques que nous pouvons connaître et à des échelles assez petites et précises avec ce maillage de 500m.

**Jonathan BOURDEAU GARREL (SAGE Cher amont)** revient sur le volet climat de la démarche HMUC Cher. Il observe que le projet AP3C met en place sa propre projection climatique et sans préjuger de la réalisation de ce volet climat, il est possible que les projections utilisées soient différentes et cela risque d'apporter beaucoup de divergence en matière de résultats et de portée des actions pouvant être mises en œuvre. Cela impose donc de se concerter très régulièrement de façon à partager la démarche et les méthodes. Par ailleurs et par anticipation, il paraît aussi essentiel que l'agence de l'eau partage le choix de méthode.

**Vincent CAILLIEZ** indique qu'il sera indispensable de prendre en compte les projections du projet AP3C car les modèles climatiques du GIEC ne tiennent pas compte de la réalité locale du changement climatique.

**Serge PERROCHON (Président du SAGE Cher aval)** pense qu'effectivement il serait pertinent de prendre en compte les résultats de ce projet.

**Carole KERVEVAN (AELB)** note bien le besoin de clarifier le choix de méthode pour le volet climat compatible avec les modalités de financement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

**Point 8** : Projet Odisseo de l'entreprise Adisseo

Intervention de Pascal THEALLIER, responsable environnement ADISSEO, site de Commeny

**Andrée ROUFFET-PINON (LNE)** indique qu'elle participe à la commission de suivi du site et approuve cette démarche. Elle appelle cependant à la vigilance sur les impacts potentiels de l'entreprise d'Erasteel située dans le secteur.

Compte-rendu de la séance plénière de la CLE du 25 janvier 2022

**Carole KERVEVAN (AELB)** souligne l'intérêt du projet mais aussi la collaboration à la fois technique et mais aussi financière avec l'agence de l'eau. Les enjeux environnementaux ont bien été pris en compte.

Clôture de la séance à 13h15

Fait à Orléans, le 26 janvier 2022

## Compte-rendu de la séance plénière de la CLE du 25 janvier 2022

### REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE CHER AMONT - 25 janvier 2022 COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS

Instance	Représentant	Présent	Excusé	Mandat à	Engagement	repass
Association pour le Développement Touristique de la Vallée du Cher	Monsieur le Président ou son représentant	X	X	B. LACHASSAGNE		
Chambre d'Agriculture de la Creuse	Monsieur le Président ou son représentant	X		M. TOURAND		
Chambre d'Agriculture de l'Allier	Monsieur le Président ou son représentant	X				
Chambre d'Agriculture du Cher	Monsieur le Président ou son représentant	X		St Desbois		
Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon-Gannat	Monsieur le Président ou son représentant	x				
Comité départemental de canoë kayak de l'Allier	Monsieur le Président ou son représentant					
Comité Régional du Tourisme d'Auvergne	Monsieur le Président ou son représentant					
EDF - Groupe d'Exploitation Hydraulique Loire-Ardèche	Monsieur le Directeur ou son représentant		X			
Fédération de l'Allier pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Monsieur le Président ou son représentant	X				
Fédération du Cher pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Monsieur le Président ou son représentant	X				
Indre Nature	Monsieur le Président ou son représentant					
Limousin Nature Environnement	Monsieur le Président ou son représentant	X				
Syndicat de la propriété rurale de l'Indre	Monsieur le Président ou son représentant	X				
UNICEM	Monsieur le Président ou son représentant		X			
Union Départementale des Syndicats d'Irrigants et de Gestion des Eaux du Cher	Monsieur le Président ou son représentant	x				
Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR Auvergne	Monsieur le Président ou son représentant	X				
		4	2	0		

Intervenants extérieurs ADASSEO

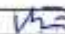



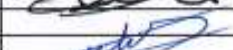

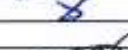

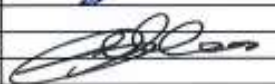

Thomas MELHAUD  
Pascal THEAUMIER

André BARRE  
2 Julien Martens (Viviane Allier)  
2 Stéphane Desbois + Julien CLOUZET  
0 Thierry BOUTET  
0 Lelièvre  
M BARACHET et M. GADAUD  
1 Andrée Rouffet PINON  
0 Enquerrant lemaître  
0 Alexia JOURDIN  
0 Daniel LACHASSAGNE  
6




Compte-rendu de la séance plénière de la CLE du 25 janvier 2022

REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE CHER AMONT - 25 janvier 2022  
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Instance	Membre	Présent	Excusé	Mandat à	Emargement
Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes	Didier LINDRON		X		
Conseil Régional Centre-Val de Loire	Christophe COQUIN				
Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	Marie-Hélène MICHON				
Conseil Départemental de l'Allier	Christian CHITO				
Conseil Départemental du Cher	Didier BRUGERE	X			
Conseil Départemental de la Creuse	Thierry GAILLARD		X		
Conseil Départemental de l'Indre	Philippe METIVIER	X			
Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	Pierre RIOL		X		
Association des Maires de l'Allier	Francis NOUHANT		X		
Association des Maires de l'Allier	Jean-Luc BERNARD	X			
Association des Maires de l'Allier	Jérôme PERNELLE				
Association des Maires de l'Allier	Bruno DEPRAS		X		
Association des Maires de l'Allier	Alain VERGE				
Association des Maires du Cher	Lude COSTE				
Association des Maires du Cher	Marina DUPUY				
Association des Maires du Cher	Serge PERROCHON	X			
Association des Maires du Cher	Rémy POINTEREAU		X		
Association des Maires de la Creuse	Thierry BOUDINEAU				
Association des Maires de la Creuse	Catherine ROBY		X		
Association des Maires de la Creuse	David SCHMIDT				
Association des Maires de la Creuse	Bernard TOURAND				
Association des Maires de l'Indre	Jacques PALLAS	X			
Association des Maires de l'Indre	Yves PREVOT	X			
Association des Maires du Puy-de-Dôme	Jean Marc SAUTERAU	X			
Etablissement public Loire	François DUMON				
Syndicat Mixte des Eaux de Lapan	Guy MOREAU				
SIAEP de la Marche et du Boischaüt	Florence LERUDE	X			
PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Jean-Pierre GUERIN	X			
Communauté d'Agglomération Montluçonnaise	Jean-Paul LAMOINE				
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de la Théolis	Bruno MALOU		X	Pallas	
Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier	Jean-Pierre PENAUD				
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Boussac	Christian WCUTERS				
		8	8	1	

## Compte-rendu de la séance plénière de la CLE du 25 janvier 2022

### REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE CHER AMONT - 25 janvier 2022 COLLEGE DES REPRESENTANTS DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Instance - Représentant	Présent / Représenté	Excusé	Mandat à	Emargement	repas
Mme la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, coordonnateur de bassin Loire-Bretagne, ou son représentant					
M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône Alpes ou son représentant					
M. le Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine ou son représentant		X			Guillaume DELATTRE
Mme la Préfète de la Creuse ou son représentant		X			DDT 23
Mme la Préfète du Puy-de-Dôme ou son représentant		X			Audrey Nadalle DDT 63
Mme la Préfète de l'Allier ou son représentant					Béatrice Raynaud ?
M. le Prefet du Cher ou son représentant	X				Frédérique VIDALIE
M. le Préfet de l'Indre ou son représentant	X				DDT 36
M. le Chef de la MISE du Cher ou son représentant	X				Eric MALATRE
M. le Chef de la MISE de l'Indre ou son représentant					
M. le Chef de la MISE de l'Allier ou son représentant					
M. le Chef de la MISE de la Creuse ou son représentant		X			Laurent Goval
M. le Directeur de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant					
M. le Directeur de la DREAL Centre-Val de Loire ou son représentant					
M. le Directeur Régional de l'OFB ou son représentant					Vincent VAUCLIN
M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant	X				0 Carole KERVEVAN
	2	4	0	3	0